



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 33
2026

Bulletin officiel n° 33 du 3 septembre 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2026/Hebdo33>

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Accréditation de l'Université de Lille et de l'Université Marie et Louis Pasteur à
délivrer le diplôme d'État d'infirmier

→ [Arrêté du 23-07-2026](#) - NOR : ESRS2622419A

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination au comité de sélection prévu à l'article 2 de l'arrêté du 3 mars 2023
fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité de sélection pour
le recrutement aux emplois de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de
la recherche

→ [Arrêté du 07-07-2026](#) - NOR : MENI2618916A

Vacance de poste

Directrice ou directeur de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux
de Strasbourg (ECPM Strasbourg)

→ [Avis](#) - NOR : ESRS2621503V

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus du conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique

→ [Avis](#) - NOR : ESRR2620770V

Titres et diplômes

Accréditation de l'Université de Lille et de l'Université Marie et Louis Pasteur à délivrer le diplôme d'État d'infirmier

NOR : ESRS2622419A

→ Arrêté du 23-7-2026

MESRE – DGESIP A1-4

Vu Code de l'éducation et notamment article D. 636-69 ; arrêté du 20-2-2026 février 2026 ; avis du Cneser en date du 7-7-2026

Article 1 – À compter de l'année universitaire 2026-2027, l'Université de Lille est accréditée à délivrer le diplôme d'État d'infirmier jusqu'à la fin de l'année universitaire 2031-2032.

Article 2 – À compter de l'année universitaire 2026-2027, l'Université Marie et Louis Pasteur est accréditée à délivrer le diplôme d'État d'infirmier jusqu'à la fin de l'année universitaire 2028-2029.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 23 juillet 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
L'adjointe au sous-directeur de la stratégie et de la qualité des formations,
Katia Siri

Conseils, comités, commissions

Nomination au comité de sélection prévu à l'article 2 de l'arrêté du 3 mars 2023 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité de sélection pour le recrutement aux emplois de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

NOR : MENI2618916A

→ Arrêté du 7-7-2026

MEN – MESRE – MSJVA – IGÉSR

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale, du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et de la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en date du 7 juillet 2026 :

Est nommée personnalité qualifiée justifiant de compétences dans les domaines d'attribution des ministres chargés de l'éducation, du sport et de la recherche n'occupant pas d'emploi dans le service de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, au sens du 3° de l'article 2 de l'arrêté du 3 mars 2023 :

- La secrétaire générale des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'espace, des sports, de la jeunesse et de la vie associative, ou l'un de ses représentants.

Sont nommés personnalités qualifiées justifiant de compétences en matière de ressources humaines, occupant un emploi ne relevant pas de l'autorité des ministres chargés de l'éducation, du sport et de la recherche, au sens du 4° de l'article 2 de l'arrêté du 3 mars 2023, susceptibles de participer aux comités de sélection de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche :

- Nicolas Chapon, contrôleur général des armées ;
- Fabienne Chol, directrice des ressources humaines de la région Île-de-France ;
- Noël Corbin, chef de l'Inspection générale des affaires culturelles ;
- Emmanuel Giannesini, conseiller maître à la Cour des comptes ;
- Aurélie Lorrain-Itty, adjointe au chef de l'Inspection générale des affaires sociales ;
- Selma Mahfouz, inspectrice générale des finances ;
- Stéphane Noël, chef de l'Inspection générale de la justice.

L'arrêté du 27 mars 2026 portant nomination au comité de sélection prévu à l'article 2 de l'arrêté du 3 mars 2023 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du comité de sélection pour le recrutement aux emplois de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche est abrogé.

Vacance de poste

Directrice ou directeur de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux de Strasbourg (ECPM Strasbourg)

NOR : ESRS2621503V

→ Avis

MESRE – DGESIP B1-1

Les fonctions de directeur ou de directrice de l'École européenne de chimie, polymères et matériaux (ECPM), école interne à l'université de Strasbourg, sont déclarées vacantes à compter du 1^{er} janvier 2027.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé pour une durée de cinq ans renouvelable une fois par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace, sur proposition du conseil de l'école.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un *curriculum vitae* et une déclaration d'intention, devront être transmis **jusqu'au lundi 5 octobre 2026, dernier délai** (cachet de la poste faisant foi) à :

Madame la présidente de l'université de Strasbourg, cabinet de la présidence, 20 A, rue René-Descartes, 67081 Strasbourg Cedex, et par mail aux adresses suivantes : saji@unistra.fr, ainsi que benoit.guichard@unistra.fr.

Les candidats et candidates devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier, sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements, département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1), par courrier électronique à l'adresse : contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Des informations relatives à l'école sont disponibles sur le site internet : <https://ecpm.unistra.fr/>.

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus du conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2620770V

→ Avis

MESRE – DGRI – SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir au sein du conseil scientifique du Centre national de la recherche scientifique :

1 siège – Collège électoral A2.

1 siège – Collège électoral B1.

Les candidatures doivent être établies en un fichier unique incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un *curriculum vitae* et, le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du Comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cnr.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3, rue Michel-Ange, 75016 Paris) avant le 25 septembre 2026 à 18 heures.

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

https://www.cnr.fr/comitenational/sieges_vacants/cs/Annexe_CS.pdf